

« 236.	Saji' Darwish  (alias Saji Jamil Darwish ; Sajee Darwish ; Sjaa Darwis)	Date de naissance : 11 janvier 1957 ;  Grade : général de division, armée de l'air arabe syrienne	Officier supérieur et ancien commandant de la 22 <sup>e</sup> division de l'armée de l'air arabe syrienne, portant le grade de général de division ; en poste après mai 2011. Opère dans le secteur de la prolifération des armes chimiques et est responsable de la répression violente exercée contre la population civile : en sa qualité d'officier supérieur de l'armée de l'air arabe syrienne et de commandant de la 22 <sup>e</sup> division de celle-ci jusqu'en avril 2017, il porte la responsabilité de l'utilisation d'armes chimiques par des avions opérant à partir de bases aériennes placées sous le contrôle de la 22 <sup>e</sup> division, et notamment de l'attaque lancée sur Talmenes, dont le mécanisme d'enquête conjoint a indiqué qu'elle avait été menée par des hélicoptères du régime basés à l'aérodrome de Hama.
247.	Jayyiz Rayyan Al-Musa  (alias Jaz Sawada al-Hammoud al-Moussa ; Jayez al-Hammoud al-Moussa)	Date de naissance : 1954  Lieu de naissance : Hama, Syrie  Grade : général de division	Gouverneur de Hasaka, nommé par Bashar Al-Assad et associé à celui-ci. Officier supérieur et ancien chef d'état-major de l'armée de l'air syrienne, portant le grade de général de division. En sa qualité d'officier supérieur de l'armée de l'air syrienne, il est responsable de la répression violente exercée contre la population civile en Syrie, et notamment du recours, par le régime syrien, à des attaques à l'arme chimique lorsqu'il exerçait ses fonctions de chef d'état-major de l'armée de l'air syrienne, ainsi qu'il ressort du rapport du mécanisme d'enquête conjoint créé par les Nations unies.

ANNEXE À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2017-733 DU 5 OCTOBRE 2017 MODIFIANT L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2011-301 DU 19 MAI 2011 PORTANT APPLICATION DE L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008 RELATIVE AUX PROCÉDURES DE GEL DES FONDS METTANT EN ŒUVRE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES.

L'annexe I de l'arrêté ministériel n° 2011-301 est modifiée comme suit :

Dans la partie A (« Personnes »), les mentions ci-après sont remplacées comme suit :

248.	Mayzar 'Abdu Sawan (alias Meezar Sawan)	Date de naissance : 1954  Grade : général de division	Officier supérieur et commandant de la 20 <sup>e</sup> division de l'armée de l'air syrienne, portant le grade de général de division ; en poste après mai 2011. En sa qualité d'officier supérieur de l'armée de l'air syrienne, il est responsable de la répression violente exercée contre la population civile, et notamment d'attaques menées contre des zones civiles par des aéronefs opérant à partir de bases aériennes placées sous le contrôle de la 20 <sup>e</sup> division.
249.	Isam Zahr Al-Din (alias Isam Zuhair al-Din ; Isam Zohruddin ; Issam Zahrudin ; Issam Zahreddine ; Essam Zahrudin ; Issam Zaher Eldin ; Issam Zaher al-Deen ; Nafed Assadllah)	Date de naissance : 1961  Lieu de naissance : Tarba, province de Soueïda, Syrie  Grade : général de brigade	Officier supérieur de la Garde républicaine, portant le grade de général de brigade ; en poste après mai 2011. En sa qualité d'officier supérieur, il est responsable de la répression violente exercée contre la population civile, y compris lors du siège de Baba Amr en février 2012. »

Dans la partie B (« Entités »), la mention ci-après est remplacée comme suit :

« 21.	Centre d'études et de recherches syrien (CERS) (ou Centre d'Études et de Recherche Scientifique (CERS) ; Scientific Studies and Research Center (SSRC) ; Centre de Recherche de Kaboun)	Barzeh Street,  PO Box 4470, Damas	Fournit un soutien à l'armée syrienne pour l'acquisition de matériel utilisé pour la surveillance et la répression des manifestants. Opérant dans le secteur de la prolifération des armes chimiques, il s'agit de l'entité publique chargée du développement et de la production d'armes non conventionnelles, y compris d'armes chimiques, ainsi que de missiles vecteurs. »
-------	--	--	---